



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 13/04/2021

Votre annonce n°21-49069 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

**J24 Avis de concession appel d'offre Dir23**

Département(s) de publication : **10**

Annonce No **21-49069**

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE CONCESSION**

Directive 2014/23/UE

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE**

**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Romilly-sur-Seine, 1 rue de la boule d or B.P. 154, 10105, romilly-sur-seine, F, Téléphone : (+33) 3 25 39 43 80, Courriel : [compub@mairie-romilly-sur-seine.fr](mailto:compub@mairie-romilly-sur-seine.fr), Code NUTS : FR

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.ville-romilly-sur-seine.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.xmarches.fr>

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.xmarches.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.xmarches.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

**SECTION II : OBJET**

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Délégation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif

Numéro de référence : 2021CSP004

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 65000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

**Services**

II.1.4) **Description succincte :** La consultation est menée conformément aux règles procédurales prévues par le Code de la commande publique (CCP) et aux articles L.1410-1 et suivants et R.1410-1 et suivants, L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT). La consultation est menée selon une procédure ouverture dans laquelle le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable par tous les opérateurs économiques souhaitant soumissionner et qui doivent donc remettre un pli contenant leur candidature et leur offre dans les conditions fixées par l'avis de concession et le règlement de consultation

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement, Délégation de service public, Station d'épuration (exploitation)

**II.2) DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 65000000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 65111000

Descripteur supplémentaire :  
 Code CPV principal : 65130000  
 Descripteur supplémentaire :  
 Code CPV principal : 90400000  
 Descripteur supplémentaire :

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR  
 Lieu principal d'exécution : Ville de Romilly-sur-Seine

II.2.4) **Description des prestations** : La gestion des services délégués inclut l'exploitation, dont notamment : - Eau potable : entretien et surveillance des installations de production et de distribution d'eau potable ; surveillance et contrôle de la qualité de l'eau produite et distribuée, recherche des anomalies susceptibles de perturber le fonctionnement du service et résorption de ces situations et, à titre accessoire, entretien et maintien en bon état de fonctionnement des bouches et poteaux incendie. - Assainissement collectif : entretien et surveillance des réseaux unitaires et séparatifs eaux usées et des accessoires de réseau dont postes de relèvement/refoulement ; des installations de traitement des eaux usées et des boues ; surveillance et contrôle des rejets éventuels des ouvrages au milieu naturel, élimination des déchets et autres sous-produits et à titre accessoire, entretien et surveillance des réseaux séparatifs d'eaux pluviales et des ouvrages annexes. Ainsi que réalisation des travaux mis à la charge du Déléguataire ; gestion des relations avec les abonnés et usagers des service et information et assistance technique à la Collectivité.

#### II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

#### II.2.7) Durée de la concession

Début : 1.e.r décembre 2021 - Fin : 30 novembre 2033

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
 Identification du projet :

#### II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement, Délégation de service public, Station d'épuration (exploitation)

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature/Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription RCS ou registre équivalent/Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat/Attestation sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner (art. L.3123-1 à 11 CCP)/ Attestation sur l'honneur que les renseignements et docs relatifs à ses capacités et aptitudes sont exacts (art. L.3123-18 et L. 3123-19 CCP) / Attestation sur l'honneur du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (art. L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail)

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration concernant le chiffre d'affaires du candidat et/ou des associés réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles, précisant la part du chiffre d'affaires correspondant à des prestations comparables avec les prestations faisant l'objet du présent contrat / Bilans et comptes de résultat pour les 3 derniers exercices, ou extraits Kbis pour les entreprises nouvellement créées / Déclaration sur l'honneur concernant le montant et la composition du capital social et liste des principaux actionnaires de l'entreprise candidature et garanties le cas échéant

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Description détaillée de l'entreprise : moyens en personnel et moyens techniques, organisation interne, activités principales et accessoires / Toute référence professionnelle du candidat sur des contrats ou projet similaires réalisés au cours des 3 dernières années / Tous les autres justificatifs et docs que le candidat individuel ou en groupement jugera utile de présenter pour permettre à la Collectivité d'apprécier l'aptitude du candidat individuel ou du candidat en groupement à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, tels que références ou certificats de capacité.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.5) Informations sur les concessions réservées

#### III.2) Conditions liées à la concession

##### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

##### III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

##### III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

##### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### SECTION IV : PROCÉDURE

#### IV.1) DESCRIPTION

##### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

##### IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

3 juin 2021 - 12:00

##### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable  
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

#### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

#### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

caractéristiques techniques : Caractéristiques du service eau potable (données 2019) : 7 494 abonnés, 823 087 m3 de volumes produits, 2 forages, 1 station de traitement, 3 réservoirs ; 1 station de pompage , 144 700 m de réseaux, rendement de réseau (86,6%) et ILVNC (4,18 m3/km/j) Caractéristiques du service assainissement collectif (données 2019) : 7 241 usagers, 599 351 m3 de volumes assujettis, 23 PR, 1 DO, 109 800 m de réseaux, STEP de 19 383 EH conditions de participation : Les conditions de transmission des plis sont fixées par le règlement de consultation inclus dans le DCE. Les visites des installations sont facultatives, individuelles et auront lieu uniquement sur rendez-vous dans les conditions fixées par le règlement de consultation. Les soumissionnaires remettront, avec leur offre de base, la Prestation supplémentaire éventuelle (Pse) obligatoire n°1 relative à la mise en place de la télérelève sur l'ensemble du périmètre délégué. Dès lors qu'une offre de base et la PSE conformes sont remises, les variantes à l'offre de base sont permises pourvu qu'elles respectent les prescriptions fixées par le règlement de consultation.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr), Fax : (+33) 3 26 21 01 87, Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :****VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Sur le fondement des articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA), la présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat. Sur le fondement des articles L.551.13 et suivants du CJA, le contrat, après signature pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les 31 jours suivants la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le contrat conclu (ainsi que tout acte préalable à la conclusion du contrat) pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout tiers à condition que celui-ci se prévale d'un intérêt susceptible de le léser de façon suffisamment directe et certaine (CE Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994). Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. Le cas échéant, ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521-1 du CJA).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr), Fax : (+33) 3 26 21 01 87, Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

13 avril 2021

**Eléments de facturation :**

Classe de profil : Commune

Siret : 21100312400016

Libellé de la facture : Ville de Romilly-sur-Seine 1 rue de la Boule d'Or B.P. 154, F-10105 Romilly-sur-Seine Cedex.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 3 juin 2021

Objet de l'avis : délégation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif

Nom de l'organisme : Ville de Romilly-sur-Seine

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

